



COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE **ANNÉE 2023**

57- Convention portant autorisation d'occupation temporaire d'un local situé au Haras, au profit de la CAGV

Mise à disposition du service des Politiques contractuelles de la CAGV, de la salle de réunion, du 11 au 13/08/2023, dans le cadre du « Festival lyrique ».

58- Renouvellement de la convention de mise à disposition d'un local communal (cuisine) situé dans l'ancien presbytère Saint-Sulpice, au profit de l'association « 3 clochers ».

Mise à disposition à titre gratuit d'une année reconductible, à compter du 1^{er} septembre 2023.

59- Mise à disposition ponctuelle de salles du Centre culturel

Mise à disposition à titre gratuit de salles courant mai 2023, au profit des associations « CPIE 47 », « Artistes de la galerie de Gajac » et de l'école Paul Bert.

60- Mise à disposition ponctuelle de salles du Centre culturel

Mise à disposition à titre gratuit de la salle de spectacle, le 19/6/2023, au profit de l'association « Les harkis et leurs amis ».

61- Convention de réalisation d'actions de sensibilisation entre le lycée Leygues-Couffignal, le collège Crochepierre, le théâtre Georges Leygues et la « Cie Wanted Posse ».

Actions de sensibilisation et parcours culturels auprès d'une classe de seconde et de 4^{ème} du collège.

62- Convention pour l'organisation d'une sensibilisation « 1^{ers} secours » à destination des enfants de l'accueil de loisirs Mandela.

Interventions à titre bénévole d'animateurs auprès des enfants fréquentant le centre.

63- Convention de mise à disposition du véhicule électrique Goupil de la base de Rogé pour le déroulement de l'Aérofestival 2023, du 31/05 au 04/06 2023, organisé par l'aéro-club Villeneuvois

Mise à disposition du véhicule à titre gratuit.

64- Conventions pour l'organisation de stages sportifs municipaux pour les vacances de l'année 2023, au complexe sportif et sur la base de loisirs de Rogé

Partenariat avec deux associations sportives d'escrime et de taekwondo, au profit des enfants.

66- Ateliers en scène 2023 - Restitution des ateliers et des itinéraires culturels

Passation d'un contrat avec Joël Martin pour son intervention du 06 au 12/06/2023, au prix de 600 €.

67- Marchés des producteurs

Passation de contrats de cession avec des prestataires pour l'organisation des marchés de producteurs des mois de juillet et août 2023. Versement de la somme totale de 4 640 €.

68- Convention pour l'organisation d'une formation « Gestes qui sauvent » à destination des enfants du Conseil municipal des enfants.

Passation de conventions d'interventions avec l'association « Action Secours 47 ».

69- Festival littéraire « Villeneuve se livre » du 22 au 24/09/2023 : frais de déplacement, de restauration, d'hébergements et rencontres littéraires.

Prise en charge des frais relatifs à la venue des auteurs.

70- Convention portant autorisation d'occupation temporaire du site des Haras et de certaines dépendances, au profit du Pôle de santé du Villeneuvois

AOT au profit du PSV à l'occasion de la manifestation « les Olympiades » le 23/06/2023.

71- Convention portant autorisation d'occupation temporaire d'une partie du site des Haras, au profit de l'association « Agrobio47 »

Occupation à titre gratuit d'une partie extérieure du site à compter du 15/09/23 et pour 4 jours, à l'occasion de la Foire bio des producteurs.

72- Convention pour la mise à disposition du terrain de football, du parc et de la MDJ des Fontanelles, au profit de l'association « Trip'n Pink », dans le cadre d'un tournoi de football et de la promotion de l'association le 24 juin 2023.

74- Institution d'une régie de recettes « Site archéologique d'Eysses ».

76- Changement de dénomination et modifications de l'acte constitutif de la régie de recettes de l'économat central de Villeneuve sur Lot.

Abrogation de la décision n°15/2022 et institution au 01/06/2023 de la régie de recettes « Guichet unique »

77- Travaux de remplacement de l'éclairage LED « Bastide »

Attribution du marché n° 2023MV12 à la société ELITEL RESEAUX pour un montant forfaitaire de 595 411€ HT, assorti d'une partie à bons de commande d'un montant de 70 000€ HT pour travaux supplémentaires éventuels.

78- Travaux de remplacement de l'éclairage LED

Attribution du marché 2023MV13 à Dalkia Electrotechnics, montant forfaitaire 221 029€ HT

Attribution du marché 2023MV14 à Bouygues Energies & service, montant 1 086 857,13€ HT

Déclare le lot 3 « télégestion des points lumineux » sans suite pour motif d'intérêt général.

79- Acte modificatif – Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation des tribunes du stade de la Myre Mory

Rémunération du maître d'œuvre à hauteur de 212 161,60€ HT et mission complémentaire OPC pour un montant forfaitaire de 30 250€ HT.

80- Acte modificatif – Souscription des marchés dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville et la CAGV. Marché 2021MV16 – lot n° 4 : Risques de dommages aux biens de la Communauté d'agglomération.

Plus value sur les cotisations du marché à hauteur 0,46€ HT/m²

81- Convention de mise à disposition de matériels pour l'organisation de la fête de l'O du 30/07/2023, au profit de l'association « Aviron Villenuevois »

82- Programmation des ateliers municipaux du Centre culturel, saison 2023-2024 - Mise à disposition de locaux et prestations de services

Prestations annuelles : atelier du cirque - Danse Hip hop – atelier théâtre – atelier Eveil manuel, pour un montant de 44 900€.

83- Convention de mise à disposition d'équipements municipaux auprès de l'association « Boxing club Villenuevois »

Mise à disposition des équipements, à titre gratuit.

84- Dénonciation de la convention de mise à disposition d'un local communal au profit de l'association « Les Restaurants du coeur »

Suite au déménagement de l'association, la convention est dénoncée au 01/07/2023.

85- Forum des associations du dimanche 3 septembre 2023

Passation de conventions avec les associations « L'ombre du Baobab » et « Kcepiéd » pour leur intervention lors du forum des associations, pour un coût de 200€/association.

86- Convention d'autorisation d'occupation temporaire du site des Haras et de certaines dépendances, au profit de l'AESGC.

Mise à disposition à titre gratuit de la grande salle des haras, au profit de l'association Espaces de santé du Grand Villenuevois le 13/07/23 pour l'organisation d'un repas.

87- Avenant à la convention de mise à disposition d'équipements municipaux sportifs auprès de l'Académie basque du sport.

Mise à disposition les 5 et 18/09/23 de la salle omnisports complexe sportif et du site de Rogé, pour un montant total de 525€.

88- Fourniture de matériels électriques

Attribution du marché 2023MV16 à la Société Rexel pour un montant minimum annuel de 10 000 €HT et maximum de 100 000€ HT.

89- Tarification des strapontins et tarif détaxe du théâtre Georges Leygues

Révision des tarifs en 1ère et 2è série des strapontins et classement en « réduit 2 » du statut « détaxe ».

90- Mise à disposition annuelle des salles du centre culturel et du studio de danse

Mises à disposition sur la période du 4/09/23 au 29/06/24.

91- Signature des contrats de cession des spectacles programmés dans le cadre de la saison culturelle de septembre 2023 à janvier 2024

Montant des cessions pour l'ensemble des prestations : 144 514 €.

92- Festival littéraire « Villeneuve se livre 2023 » : rencontres scolaires, ateliers, contes et dédicaces, du 21 au 24/09/2023

Interventions d'auteurs dans les classes et sur le site du festival, pour un montant total de 6 026,44€.

93bis - Signature des conventions et contrats des artistes et compagnies programmés durant le festival littéraire « Villeneuve se livre 2023 »

Contrats de cession avec 7 intervenants pour un montant de 14 223,31€.

94- Convention de mise à disposition de matériels pour l'organisation d'une journée de stage le 2/08/23 sur la base de Rogé, au profit de l'association « Team Adrien Mattenet »

Mise à disposition à titre gratuit de matériel pédagogique pour la journée de stage sur la base nautique de Rogé.

95- Conventions de mise à disposition d'équipement municipal auprès du « Club Alpin 47 » et les établissements scolaires utilisateurs de la salle Marius Michel

Mises à disposition de la structure d'escalade sur l'année 2023-2024.

96- Acte modificatif - Souscription des marchés d'assurances dans le cadre d'un groupement de commandes, entre la ville et la CAGV

Changement de dénomination sociale de l'entreprise titulaire des marchés 2021MV19 et 2021MV20.

97- Mise à disposition du tracteur et du rouleau du service des sports pour le déroulement du Summer Jump du 17 au 20/08/23, organisé par « Villeneuve Equitation »

98- Ateliers jeux à la bibliothèque avec la BAL (brigade d'animation ludique) de Boé le 02/12/2023

Organisation d'actions culturelles à destination d'un public familial - Intervention de la BAL pour un montant de 258,80€.

99- Convention portant autorisation d'occupation temporaire du site des Haras, au profit de la CAGV

Occupation de la salle de réunion au profit du service Démographie médicale pour une manifestation le 9/08/2023.

100- Avenant à la convention d'autorisation d'occupation d'une partie du site des Haras, au profit de l'association AGROBIO 47

Occupation de l'espace extérieur et salle de réunion du 15 au 18/09/2023.

101- Acte modificatif - Souscription des marchés d'assurances dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville et la CAGV

Marché 2021MV18 - Plus value des cotisations du marché au vu de la masse salariale.

102-Régie de recettes de la bibliothèque municipale - modification du montant de l'encaisse.

Le régisseur est autorisé à conserver un maximum de 3500€

104- Convention entre la ville et M. Yann Le Chevalier - société In-Extenso

Commissaire de l'exposition sur la tapisserie du XX^{ème} siècle organisée au musée de Gajac.

105- Convention portant autorisation d'ancrage d'un luminaire sur crosse

Mise en place d'un point lumineux place de la Révolution pour la sécurisation du passage piéton.

107- Avenant au contrat de baux à usage d'habitation auprès de l'asso. Villeneuve Basket Club

Changement de locataire - Mise à jour du contrat

108- Convention de mise à disposition d'équipements sportifs au profit des l'ANDAPEI Lot-et- Garonne

Mise à disposition gratuite pour une année d'équipements sportifs au profit de la résidence d'Oit.

109- Convention de mise à disposition d'équipements sportifs au profit de l'association ITEP des 2 rivières

Mise à disposition gratuite pour une année d'équipements sportifs.

110- Avenant à la convention de mise à disposition d'équipements sportifs auprès de l'Académie Basque du sport

Mise à disposition de la salle omnisports du complexe sportif et du site de Rogé le 05/09/2023 pour un montant de 210€.

112- Convention entre la ville et Mme Julia Fabry, commissaire d'exposition

prestation de Mme Fabry à l'occasion de l'exposition photographique de Gustavo Ten Hoever du 26/01 au 19/05/2024

114- Conventions pour l'animation du nouveau plateau sportif de ping-pong en extérieur, sur la base de loisirs de Rogé

Animation et encadrement par le « Ping-pong Club » des activités municipales organisées durant les vacances.

115- Appel de fonds CAF

Demande de fonds réservés à l'enfance et jeunesse, pour l'action « Prestation de service ordinaire et Bonus du Territoire CTG ».

116- Participation de la commune au projet pédagogique de l'école Ferdinand Buisson, dans le cadre du dispositif « Notre école, faisons là ensemble »

Demande de subvention à l'État dans le cadre du projet « Lire au cycle 2 » de l'école Ferdinand Buisson.

117- Mise à disposition ponctuelle de salles

Mises à disposition au profit d'association villeneuvoises.

118- Prestations de nettoyage de bâtiments sportifs communaux

Attribution des marchés : 2023MV17 à la société SAMSIC II pour un montant global de 38 797,08€HT (lot 1 gymnases) et 2023MV18 à la société AJNET entreprise de propreté, pour un montant global de 81 169,19€ HT (lot 2 complexe sportif)

119- Fouilles archéologiques préventives relatives au projet d'aménagement du Bd Georges Leygues

Attribution du marché 2023MV19 à la société Eveha études et valorisation archéologique pour un montant global de 197 599 € HT.

120- Dons après vente de livres des 21 et 22 octobre 2023 à la bibliothèque

Stock d'inventus proposé à des structures favorisant des démarches humanitaires, d'entraide et de solidarité.

121- Convention de mise à disposition du camion du complexe sportif à destination de l'association « Le Vent Taekwondo club villeneuvois », pour du transport de matériel

Mise à disposition du 13 au 15/10/23, à titre gratuit.

Annulation décisions n° 41-65-75-106